

Diplôme de français professionnel - Juridique B2

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- FRANÇAIS
 - COMMUNICATION
 - DROIT
 - JURIDIQUE

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : 413 , 136 , 320

Code(s) ROME : —

Formacode : 15226

Date de création de la certification : 01/01/2014

Mots clés : Juridique , Droit , communication , Français

Identification

Identifiant : 2119

Version du : 28/06/2016

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Les Diplômes de français professionnel sont également soutenus par le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International et son opérateur l'Institut français dans leur mission de promotion de la langue française dans tous les secteurs professionnels.**

Non formalisé :

- **Les établissements de la CEMS (The global alliance in management education), alliance des grandes écoles de management dans le monde (HEC Paris, The University of Sydney Business School, The London School of Economics and Political Science...), reconnaissent les Diplômes de français professionnel pour attester de son niveau de français dans la procédure d'entrée et de validation du diplôme.**
- **Les Instituts français et Alliances françaises dans le monde, ainsi que de nombreuses**

Universités, soit un réseau de 500 centres agréés promeuvent et proposent les Diplômes de français professionnel car cela contribue à leur mission de promotion de la langue française à visée professionnelle et aux besoins des étudiants et professionnels de communiquer en français et d'en attester avec une certification reconnue, pour une meilleure employabilité ou pour évoluer au sein de leur entreprise.

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le Diplôme de français professionnel - Juridique B2 évalue le niveau atteint en compréhension et expression écrites ainsi qu'en compréhension et expression orales à travers l'accomplissement de tâches professionnelles simulées, en s'appuyant sur des documents ou des tâches de communication propres au domaine du droit : références aux textes de loi et leur interprétation, négociation, plaidoyers, relation avec un client, etc.

Il répond aux besoins des professionnels du droit : juristes, avocats, personnel de justice, ayant besoin de comprendre et traiter de l'information juridique en français, d'interagir avec leurs pairs ou leurs clients en français, le droit français étant l'une des principales références internationales.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Le Diplôme de français professionnel - Juridique B2 atteste de la capacité d'un professionnel dans le secteur juridique à travailler en français : comprendre et produire des écrits spécifiques à ce secteur, avec le lexique approprié, comprendre et interagir à l'oral avec ses homologues et interlocuteurs.

Comprendre le sens général d'un texte et assurer sa cohérence ;
comprendre les informations spécifiques pertinentes dans un document juridique ; utiliser les termes juridiques appropriés ;
Produire une lettre ou un courriel simple ; apporter une réponse appropriée à la situation, maîtriser le registre et le rituel des documents juridiques ;
Identifier une situation et la rattacher à un thème juridique ou à un domaine du droit ; identifier et découvrir le problème posé ou la solution juridique approprié ; saisir plusieurs informations juridiques de détail dans un message ;

Public visé par la certification

- Candidats dont le français n'est pas la langue maternelle.
- Juristes, avocats, personnel de justice, collaborateurs d'entreprises, d'institutions ou d'organisations internationales souhaitant attester de leurs compétences à communiquer en français.

Rendre compte d'un document juridique ; présenter des faits, exprimer un point de vue, une appréciation et argumenter de manière simple. Les Diplômes de français professionnel s'appuient sur la méthodologie du **français sur objectif spécifique (FOS)**, qui désigne la démarche méthodologique consistant à bâtir un programme de formation sur les besoins d'un public donné, dont l'objectif est précis et spécifique, se rattachant à des tâches et activités d'un domaine professionnel identifié, sur la base de documents et supports authentiques.

Les niveaux des Diplômes de français professionnel font référence au **Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)** est une norme internationale permettant de décrire la compétence linguistique. Il consiste en une échelle d'évaluation de la maîtrise d'une langue, avec 6 niveaux : de A1 à C2 (élémentaire à expérimenté). Cette échelle constitue la référence dans le domaine de l'apprentissage des langues, de leur enseignement et de l'évaluation du niveau, dans de nombreux pays afin de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.

Le Diplôme de français professionnel - Juridique B2 valide une compétence en français de niveau B2 du CECRL.

Le niveau B2 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité ; à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre ; à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Modalités générales

Sélection de centre agréé - inscription - passation des épreuves - obtention des résultats.

Liens avec le développement durable

Aucun

- Étudiants, professionnels ou demandeurs d'emploi ayant besoin d'une certification officielle de leurs compétences en français pour valider et/ou compléter un diplôme académique ou disposer d'un diplôme adapté aux exigences du monde professionnel, reconnu par les entreprises.

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Le Diplôme de français professionnel - Juridique B2 permet aux individus dont le français n'est pas la langue maternelle de valoriser leurs compétences en français dans l'univers francophone et international. Reconnu et adaptés aux réalités de ce secteur, la préparation de ce diplôme permet d'acquérir les compétences attendues par les employeurs : entreprises, cabinets d'avocats, cabinets de conseil, organismes de justice.

L'obtention du **Diplôme de français professionnel - Juridique B2** favorise ainsi l'insertion professionnelle, l'évolution vers des responsabilités plus importantes, et la mobilité internationale.

Pour l'entité utilisatrice

Le Diplôme de français professionnel - Juridique B2 permet aux entreprises et organisations de s'assurer des compétences de leurs collaborateurs à communiquer en français dans la plupart des situations de la vie professionnelle. Il permet de repérer les compétences en français sur lesquelles elles peuvent s'appuyer pour développer une activité dans un environnement francophone.

Evaluation / certification

Pré-requis

Pas de prérequis (diplôme ou formation).

Compétences évaluées

Compréhension écrite : Comprendre le sens général d'un texte et assurer sa cohérence ; comprendre les informations spécifiques pertinentes dans un document juridique ; utiliser les termes juridiques appropriés ;

Expression écrite : Produire un document professionnel formalisé, généralement une lettre simple ; plus spécifiquement, apporter la réponse appropriée à la situation, maîtriser le registre et le rituel du document ; produire un texte cohérent et clairement articulé ;

Compréhension orale : Identifier une situation et la rattacher à un thème juridique ou à un domaine du droit ; identifier et découvrir le problème posé ou la solution juridique approprié ; saisir plusieurs informations factuelles de détail dans un message ; saisir plusieurs informations juridiques de détail dans un message ;

Expression orale : Rendre compte en français d'un document juridique écrit dans la langue maternelle ou, exceptionnellement en français ; présenter des faits, exprimer un point de vue, une appréciation et argumenter de manière simple mais cohérente et structurée.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Niveau B2 du CECRL.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Une attestation papier signée par la Directrice du Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France est envoyée au Centre agréé pour être remise au candidat.

Centre(s) de passage/certification

- Les Diplômes de français professionnel sont proposés aux candidats dans un réseau de centres agréés du Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France. Leurs coordonnées sont consultables à l'adresse suivante :

<http://www.centredelanguefrancaise.paris/trouver-un-centre-agree/>

Plus d'informations

Statistiques

Environ 7000 candidats se présentent chaque année aux Diplômes de français professionnel grâce à un réseau de 500 centres agréés dans le monde.

Autres sources d'information

www.centredelanguefrancaise.paris